

Conseil d'Administration du 30 janvier 2014
Compte-rendu

Présents :

Le Président	Bendicht WEBER
Le Directeur	Bruno MENGOLI
La directrice adjointe	Florence TOUCHANT
Collège des enseignants	Vincent POIRIER, Gwen ROUVILLOIS, Édouard ROPARS, François GUÉNA, Jim NJOO
Collège des administratifs	Marie-Elisabeth GIRARD
Collège des étudiants	Robin RAUDRANT, Renaud CRUELLS, Laurene VIAL
Personnalités extérieures	Gwenael QUERRIEN
Excusés	Bernard LANDAU, Dalil HAMANI, Francine Demichel (pouvoir donné à Bendicht Weber), Patrick BOTTIER, Thierry PAQUOT, Pierre PAULOT, André GUILLERME, Bernard LANDAU, Romain GODART, Adrian QUERALES AMAYA, Poline TEXIER, Juliette MONTFROND
Invité	Paul ASTRUC, Secrétaire général

Le président ouvre la séance à 9h32

L'ordre du jour est modifié comme suit :

- 1 - Approbation du compte-rendu du CA du 6 décembre 2013
- 2 - Demande de subvention de l'association Bellastock.
- 3 - Congé étude et recherche de M. Licha, renouvellement à compter du 1er avril 2014
- 4 - Analyse critique du séminaire pédagogique du 7 décembre 2013
- 5 - Proposition de création d'un groupe de travail d'enseignants TPCAU de licence 1.2.3
- 6 - Profil d'un poste à 50% d'assistant maître associé sur HCA
- 7 - Questions diverses :
 - point d'information sur le projet « Grand Workshop »
 - point d'information sur la lettre de la Ministre du MCC
 - point d'information sur les rendus du projet « France 2025 »
 - renouvellement des personnalités extérieures
 - point d'information sur l'avancement du projet d'un nouvel ancrage territorial de l'école

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 décembre 2013.
Les modifications de François GUÉNA sont approuvées.

Décision :

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 18 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.
--

2 – Demande de subvention de l'association Bellastock

Paul Chantereau, architecte diplômé de l'ensa de Paris-Belleville, co-directeur de l'association, invité du CA, présente l'association depuis sa création en 2006. Le projet actuel baptisé « Waterworld » organisé autour d'un festival d'architecture expérimentale relève des thématiques de l'architecture et de l'eau et du rapport avec l'architecture et la ville dans un contexte de crise environnementale liée au réchauffement planétaire.

Le festival qui s'inscrit également dans le cadre des 50 ans des relations diplomatiques franco-chinoises se déroulera du 29 mai au 1er juin 2014 à Achères dans les Yvelines (78) avec un éventuel retour en Chine en fin d'année. L'enjeu est de permettre des partenariats avec des écoles d'architecture afin de regrouper un nombre conséquent d'étudiants et d'impliquer de nombreux acteurs de l'architecture (élus, étudiants, sociétés privées...).

Un second festival d'été « Pimp My Descartes » se tiendra du 3 au 6 juillet 2014 autour de l'aménagement pérenne de l'espace public sur le campus Descartes avec des matériaux

écologiques et durables. L'enjeu est de permettre la collaboration des étudiants de l'ensaplv et de l'école des Ponts et Chaussées et à terme de créer des workshops au coeur de ce campus.

La convention ici proposée porte sur la participation des étudiants de l'ensaplv sur ces projets dans le cadre, cette année, d'un partenariat plus complet impliquant une centaine d'étudiants (logistique des projets, achats de matériaux, publicité et diffusion des travaux de recherche collective et collaborative menée sur chacun de ces projets).

Les années précédentes, l'ensaplv versait une subvention d'achat de matériaux uniquement. Le montant demandé cette année est de 7 000 euros.

G. Querrien interroge sur le calendrier de travail de recherche mené toute l'année avant le festival dont la durée n'excède pas 4 jours. La volonté de l'association est également de trouver des passerelles avec l'enseignement dispensé dans les ensa selon les thématiques proposées par l'association. Les liens avec l'équipe pédagogique des ensa et d'ingénieurs incluraient notamment un processus de validation au travers de crédits etc.

Les étudiants s'inscrivent par équipe de 5 au travers de leurs écoles sans distinction de niveau et de champs thématiques, l'hétérogénéité est privilégiée.

B. Weber interroge sur les montants versés par les autres partenaires de Bellastock.

Il souligne l'intérêt de toucher d'autres partenaires notamment institutionnel et territorial et propose une réunion annuelle inter-établissement (directeurs d'établissements et présidents de CA) afin d'impliquer davantage les partenaires et relever les enjeux fixés.

Le montage financier est plus compliqué en ce qui concerne le coût de la participation du projet de workshop franco-chinois. Un document de montage financier est demandé à l'association Bellastock. Il sera envoyé par mail prochainement aux membres du CA.

B. Mengoli précise que la demande de l'association porte sur deux éléments :

- le passage d'un soutien global à un soutien de projets avec une logique d'inscription d'étudiants ou de pourcentage à définir laissant ainsi l'association jauger ses effectifs
- une augmentation de 3 000 euros de la subvention jusqu'à présent versée.

Cette dernière passerait alors de 4 000 euros à 7 000 euros

P. Chantereau remercie les membres du CA. Un débat s'engage entre les membres du CA sur cette demande de subvention.

B. Mengoli revient sur ce passage d'une subvention globale qui impulse la dynamique générale de Bellastock et permettrait à l'école d'être rattachée à certains projets en laissant toute la gestion à l'association. Une autre possibilité est de laisser l'ensaplv participer à des projets plus précis au travers d'un financement de projet au coup par coup, ce qui implique une logistique plus compliquée à gérer dans le cadre de l'école.

F. Touchant précise que cette association gère de façon très scrupuleuse son fonctionnement depuis de nombreuses années.

B. Weber revient sur la question de l'intégration de ces projets dans le circuit pédagogique et envisage l'intensif pluridisciplinaire avec la participation nécessaire de partenaires externes.

Sans attendre les documents demandés, il est demandé aux membres du CA de voter un montant de subvention et le type d'engagement de l'école.

Décision :

Le montant de la subvention à l'association Bellastock fixé à 5 000 euros dans le cadre d'une convention de soutien globale est approuvée par 10 voix pour et 3 abstentions.
--

3 - Congé étude et recherche de M. Licha, renouvellement à compter du 1er avril 2014

Il s'agit d'une prolongation de contrat. M. Licha arrivant au terme de son doctorat, la phase de finalisation implique un travail de recherche à plein temps. M. Licha demande dans un premier temps la validation de prolongation de son contrat auprès des membres du CA. Les représentants du champ thématique concerné ont déjà anticiper sa demande afin de minimiser l'impact pédagogique du à son absence. En outre le perfectionnement d'un enseignant fait résonance à l'ancrage territorial que l'école souhaite désormais donner à l'image et la vidéo.

Ce type de doctorat en art plastique démontre également l'ouverture de l'école sur des spécificités complémentaires. Un débat s'engage sur l'enseignement des arts plastiques et la possibilité d'engager un doctorat de recherche dans ce domaine en France notamment. Rappelons que M. Licha est parti à Londres dans un laboratoire de recherche pour mener à terme son doctorat.

Décision :

Le renouvellement pour 6 mois du congé étude et recherche de M. Licha, à compter du 1er avril est voté à l'unanimité.

4 - Demande de subvention pour l'association Archivoile

Archivoile n'est pas une association à part entière mais un projet adossé à l'association « la Villette Etudiant ». Le financement demandé porte précisément sur la participation à la croisière EDHEC. La participation de l'ensaplv cette année porte sur un montant de 12 000 euros. La subvention versée en 2013 par l'ensaplv était de 5 000 euros.

G. Rouvillois revient sur la demande des membres du CA en 2013 de diffuser et rendre plus visible leur activité au sein de l'ensaplv restée sans réponse.

G. Querrien insiste sur la différence entre le financement d'initiation à un sport comme la voile qui ouvre à tout l'effectif étudiant et le financement d'une course qui implique forcément moins de personnes.

Trois projets de financement sont proposés selon 3 niveaux de course au sein de la course-croisière EDHEC.

La question est de savoir si l'établissement souhaite porter l'image de cette course et ses retombées pour l'ensaplv.

Décision :

La subvention de 5 000 à l'association Archivoile pour la participation à la course- croisière EDHEC est refusée par 6 voix contre et 5 abstentions.
--

5 - Profil d'un poste à 50% d'assistant maître-associé sur HCA

La démission récente d'un enseignant dans le champ Histoire implique son renouvellement rapide pour le 2nd semestre. Il s'agit d'un poste à mi-temps renouvelable sur 6 mois.

Son approbation entrainera sa publicité et diffusion immédiate. Ne votent que les personnalités extérieures ainsi que les représentants du collège enseignant.

Décision :

Le profil d'un poste à 50% d'assistant maître-associé sur HCA est approuvé à l'unanimité
--

5 - Analyse critique du séminaire pédagogique du 7 décembre 2013 et Proposition de création d'un groupe de travail d'enseignants TPCAU de Licence 1, 2, 3.

Edouard Ropars revient sur la lettre de mission remise au CEVE par le CA et la réunion conjointe de novembre 2013 pour amorcer cette réflexion. Le CEVE a tiré des conclusions de ce séminaire. Il lui semble important que le CA se saisisse du sujet qu'il a lui-même lancé et fixe dès à présent ses objectifs.

En effet, malgré une coordination assez forte en 3^{ème} et 1^{ère} année, une tension semble régner entre les trois années de Licence notamment au sein des enseignants de projet TPCAU.

Le projet de réflexion sur la licence implique une communication entre enseignants.

Les incompréhensions qui perdurent, viennent sans doute des transformations décidées et mise en oeuvre par des personnes différentes. Cette tension risque d'une part de fragiliser le champ TPCAU notamment en ce qui concerne les passerelles avec les autres champs et d'autre part d'isoler les groupes d'étudiants.

B. Weber félicite le travail du CEVE sur ce séminaire même s'il déplore l'absence de résultat. Le travail doit donc continuer mais sans doute sous une forme différente. La méthode doit être pensée dans son ensemble. Un temps commun CEVE/CA sur les objectifs et la méthode permettant d'aboutir à une prise de décisions est envisagé.

Aucun compte-rendu de ce séminaire pédagogique n'a été remis à l'ensemble des acteurs de l'ensapl. Toutefois, il existe des comptes-rendus des 3 tables rondes organisées en amont de ce séminaire.

A la différence de l'enseignement du projet, les TD partagés de structure en 1^{ère} et 2^{ème} années fonctionnent très bien et sont très populaires auprès des étudiants.

B. Mengoli revient sur les résultats diffus du séminaire. Il semble important de retrouver un temps de cohérence sur les points fondamentaux d'accroche et de retrouver une unité de corps. Créer des bastions fragilise la structure d'ensemble et sa dimension inter-disciplinaire.

Décision :

Un groupe de travail piloté par Edouard Ropars est constitué avec les 6 enseignants coordinateurs de Licence 1, 2, 3 ainsi que les enseignants de projet de 2 ^{ème} année.

6 - Questions diverses

- point d'information sur le projet « Grand Workshop »

G. Rouvillois demande aux membres du CA leur assentiment quant au projet de Grand Workshop qui regroupera l'ensemble des promotions de licence.

Suite à la réunion du groupe de travail (auquel participent 2 représentants du CA : J.Njoo et G.Rouvillois) sur le « grand workshop » de licence, il apparaît nécessaire que ce projet pédagogique d'envergure soit validé officiellement par les instances.

Ce projet non seulement impliquera des coûts, mais aussi requiert une telle organisation, que l'équipe en charge de ce montage sollicite cette garantie.

Le CA ne peut pas se prononcer sur la faisabilité de ce projet, mais uniquement sur son contenu, ses enjeux d'enseignements et ses problématiques qui sont cohérents avec le projet de l'école.

Il faudra envisager une validation conjointe par les 2 instances (CA et CEVE) lors d'une rencontre spécifique autour de ce projet.

B. Weber souligne que la priorité de décision revient au CEVE en ce qui concerne sa mise en œuvre.

- Point d'information sur le Lettre de la Ministre du MCC

Ce courrier est à croiser avec le rapport remis à la ministre le 8 avril 2013 par Vincent Feltesse sur l'enseignement et la recherche en architecture. Seule la question de la co-tutelle entre le MCC et le MESR n'est pas précisée ni les questions relatives au statut des enseignants.

- Point d'information sur l'exposition universelle « France 2025 »

La présentation des projets d'étudiants sur ce thème a eu lieu dans les locaux de Bouygues le 23 janvier 2013. Un atelier sur 1 semestre conduit par S. Wachter et P. Leitner a été mené à l'ensapl. La présentation de deux étudiants du Centre Michel Serres sur le thème du corps a été très remarquée.

- Renouvellement du collège des personnalités extérieures au CA

B. Mengoli demande à l'ensemble des membres du CA de réfléchir à des propositions de personnes susceptibles d'intégrer le collège des personnalités extérieures du CA et de remettre leurs propositions 15 jours avant le prochain CA qui se tiendra le 27 mars 2014.

- Information sur l'avancement du projet d'un nouvel ancrage territorial de l'école

B. Weber revient sur la genèse de ce projet dont la rapidité de réalisation enthousiasme tous ses participants tant à l'ensapl qu'au sein de Plaine Commune.

La collectivité engage dès à présent une étude urbaine et une étude de la faisabilité sur les « Cathédrales SNCF », ancien dépôt de la Plaine, Monuments Historiques, en vue de constituer un dossier technique et opérationnel susceptible d'être présenté au MCC et à ses partenaires.

Le groupe « Relocalisation » est constitué de membres du CA, du CEVE ainsi que du CS : Bertrand Segers, Maxime Ketoff, Caroline Courtois, Alessia de Biase, Karen Bowie, Jodelle Zetlaoui-Leger, Bendicht Weber, Vincent Poirier, Edouard Ropars, François Guena, Eric

Daniel Lacombe, Gwen Rouvillois, Catherine Zaharia, Bruno Mengoli, Philippe Bourdier, Florence Touchant, Robin Raudrant, Jean-Marc Lalo, Romain Godart, Renaud Cruells, Ido Dweck et Khader Berreckla.

Ce groupe organisera la méthodologie de diffusion et de mise en débat du projet.

Dates des prochains CA (sous réserve de modifications) :

- 27 mars à 9h
- 11 avril à 9h
- 23 mai à 9h
- 26 juin à 9h
- 18 juillet à 9h

Le Président du CA lève la séance à 13h14.



Bendicht Weber
Président du Conseil d'administration